

à l'aide aux nécessiteux, de façon à assurer aux uns et aux autres un avenir sans inquiétude.

Je constate encore que 2 milliards doivent servir à l'exploitation des ressources naturelles. Remarquons à cet égard que la *Reconstruction Finance Corporation* a consenti un prêt immense de \$34,400,000 à la société *Kaiser-Fraser* afin de permettre à celle-ci de préparer les plans d'une nouvelle automobile à bon marché. Cette somme importante contribuera dans une large mesure à stimuler le progrès indispensable si l'on veut porter la valeur de la production jusqu'à 90 milliards.

Puis le fédéral va consacrer deux milliards à des subventions à l'instruction. C'est là justement ce que nous discussions l'autre soir car il s'agit là d'un problème qui intéresse au plus haut point notre pays. On doit en effet faire disparaître les inégalités dont ont à souffrir les enfants de nos diverses régions.

Puis, les États-Unis consacreront 6 milliards au logement en affectant une partie à l'assainissement des taudis et une partie à l'urbanisme.

Un dernier crédit de 23 milliards visera l'amélioration des routes et des usines.

Les chiffres dénotent que les Américains se sont mis à l'œuvre; ils ont non seulement tracé un programme mais en ont élaboré les détails. Comme je crois qu'il est bon de se fixer un objectif, j'exhorte le Gouvernement à mettre au point un programme détaillé d'ici la prochaine session du Parlement. Il devrait exposer par quels moyens il entend parer aux conséquences désastreuses du bouleversement économique qui sévit ailleurs et protéger l'économie canadienne contre les répercussions du désordre qui règne à l'étranger.

Je rappelle, en conclusion, que la population canadienne désire envisager l'avenir avec la certitude que le Gouvernement a pris toutes les précautions requises en vue de protéger l'économie contre les bouleversements qui existent ailleurs. Les Canadiens ont le droit de s'attendre que le Gouvernement présente un programme détaillé tendant à fournir à chacun d'eux l'occasion de s'assurer, ainsi qu'à leur famille, un niveau d'existence convenable qui cadre avec nos ressources abondantes.

Je demande au Gouvernement de préparer avec soin et de soumettre au Parlement avant la prochaine session, un programme complet et satisfaisant de propositions saines, de propositions susceptibles d'amener une réforme et d'assurer la justice sociale, la mise en valeur du pays, ainsi que la sécurité, de manière que nos gens soient désireux d'aller de l'avant, confiants qu'on a pris toutes les initiatives

[M. Low.]

possibles pour supprimer la crainte, l'inquiétude et le spectre de la souffrance inutile.

(Sur la motion de M. Weir, la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.)

LOI DES TÉLÉCOMMUNICATIONS TRANSMARINES

SOCIÉTÉ PRENANT À SON COMPTE LES BIENS ET L'OUTILLAGE DE LA "CANADIAN MARCONI COMPANY LIMITED" ET DE LA "CABLE AND WIRELESS LIMITED"

L'hon. Lionel Chevrier (ministre des Transports) propose la 2^e lecture du bill n^o 18 tendant à instituer la Société canadienne des télécommunications transmarines.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, avant que le ministre prenne la parole, je le prierais de répondre à une question, afin de dissiper les craintes qu'éprouvent les employés à Montréal. Je crois savoir que l'*Anglo-American Telegraph Company* ne s'occupe que de télécommunications transmarines. Cette société est possédée et exploitée par la *Western Union Telegraph Company* des États-Unis. En vertu d'une entente, elle met des câbles au service exclusif de la *Canadian National Telegraph Company*. Le ministre pourrait-il nous dire si le projet de loi vise ou non cette compagnie?

L'hon. M. Chevrier: Je réponds non à la question de l'honorable député.

Ce projet de loi a un double but: acquérir les services extérieurs de télécommunications de la *Canadian Marconi Company Limited* et ceux de la *Cable and Wireless Limited* au Canada, puis, établir une société de la Couronne afin de coordonner l'entretien et l'exploitation de deux réseaux de télécommunications régis par le Commonwealth.

Avant d'entrer dans les détails du projet de loi, qu'il me soit permis de dire que les biens visés par la mesure, en ce qui concerne la *Canadian Marconi Company Limited*, sont les suivants:

Le poste récepteur, à Yamachiche; le poste émetteur, à Drummondville; l'édifice et l'outillage, à Montréal; certaines petites propriétés, à Toronto et à Vancouver.

Quant à la *Cable and Wireless Limited*, les biens en question sont les suivants:

Le terrain, les édifices et l'outillage, à Bamfield; l'outillage électrique, à Halifax, Montréal et Harbour-Grace; certains articles d'ameublement et de papeterie, à Toronto et Vancouver.

M. Green: Rien à Terre-Neuve?